

Soutenance de thèse de Mme Enora POLLET (<https://nouvelles.univ-rennes2.fr/event/soutenance-these-mme-enora-pollet>)

Sous la direction de monsieur Philip Milburn

Titre de la thèse

La fabrique de la probation : analyses sociologiques du travail judiciaire

Résumé

Dans un contexte de diversification des sanctions pénales, cette thèse propose une analyse sociologique du travail judiciaire dans le cadre de la probation en France. Celle-ci constitue un espace où juges de l'application des peines, conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation, procureurs, avocats et greffiers, interviennent conjointement, chacun contribuant à l'attribution et à la mise en œuvre de mesures pénales exécutées sous supervision en milieu ouvert. Située à l'intersection de la sociologie du droit et de la sociologie du travail, cette recherche examine le contenu des activités de ces professionnels, ainsi que les mécanismes de leur coordination interprofessionnelle. Adoptant une perspective interactionniste, fondée notamment sur les travaux d'Anselm STRAUSS, elle s'appuie sur quatre années d'enquête de terrain dans plusieurs juridictions, combinant observations et entretiens. Construite autour du concept de trajectoire probatoire, l'analyse processuelle de l'octroi, de l'exécution et de la clôture de ces mesures met en lumière la pluralité et la complémentarité des activités menées, à la fois juridiques, relationnelles et informationnelles. Elle montre également que la fabrique de la probation repose sur l'articulation négociée des interventions d'acteurs aux rôles et positions différenciées dans le cours même de l'action. Enfin, l'étude des variations des configurations de ces trajectoires révèle l'existence d'une « probation à deux vitesses » : d'un côté, une probation de masse guidée par la gestion des flux; de l'autre, une probation intensive où prédomine la gestion des risques.

La soutenance est publique.